

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 063-200035012-20250327-GESLS2025\_006-DE

# Budget primitif 2025

RAPPORT DE  
PRÉSENTATION

**BIOPÔLE**  
CLERMONT-LIMAGNE

Comité Syndical  
Séance en date  
du 27 mars 2025

# SOMMAIRE

<b>1 SECTION DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1.1 RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1.2 RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>6</b>
<b>1.1.3 RÉSULTAT EN FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE CLÔTURÉ 2024 .....</b>	<b>7</b>
<b>1.2 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>7</b>
<b>1.2.3 DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>7</b>
<b>1.2.4 DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>11</b>
<b>2 SECTION D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>12</b>
<b>2.1. RECETTES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>12</b>
<b>2.1.1 RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>12</b>
<b>2.1.2 RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>12</b>
<b>2.1.3 RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE CLÔTURÉ 2024.....</b>	<b>12</b>
<b>2.2 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>13</b>
<b>2.2.1 DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>13</b>
<b>2.2.2 DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>14</b>
<b>3 GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS.....</b>	<b>15</b>
<b>3.1. ÉPARGNES .....</b>	<b>15</b>
<b>3.2 NIVEAU D'ENDETTEMENT .....</b>	<b>15</b>
<b>4 CONCLUSION .....</b>	<b>16</b>

# PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025



Le budget primitif est un acte de prévision qui récapitule les dépenses et recettes de l'exercice à venir. Il doit être adopté avant le 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte.

Le budget primitif 2025 retranscrit financièrement les actions prévues par le Syndicat mixte (SMO) Biopôle Clermont-Limagne et présentées dans le rapport d'orientation budgétaire au comité syndical lors de la séance du 30 janvier 2025.

Ce budget est régi par l'instruction budgétaire et comptable M57 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

- La section de fonctionnement couvre les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante du SMO Biopôle Clermont-Limagne.
- La section d'investissement concerne les dépenses et les recettes liées aux équipements et aux travaux qui donnent lieu directement ou indirectement à l'augmentation durable du patrimoine et qui contribuent à son désendettement.

Le budget primitif 2025 doit permettre de réaliser les objectifs suivants :

## **L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC IMMOBILIER**

L'enjeu est de maintenir le niveau qualitatif de l'offre immobilière spécialisée du SMO Biopôle Clermont-Limagne tout en veillant à ce qu'elle soit moins énergivore. Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) permettra de définir les priorités pour les travaux à réaliser. Le site industriel pharmaceutique de Riom, qui représente une exception en matière d'offre locative, doit demeurer un atout majeur pour le territoire. Il est crucial de le pérenniser afin d'attirer des entreprises innovantes ou celles nécessitant des locaux de haute sécurité. A titre d'exemple, le site de Riom abrite la seule équipe Michelin délocalisée, ce qui témoigne de la qualité des infrastructures en termes de sécurité mais aussi de l'accueil assuré par l'équipe de Riom.

## **LA TRANSFORMATION DU BÂTIMENT D'ACCUEIL EN BÂTIMENT TOTEM**

Le bâtiment où seront proposés des événements scientifiques autour des thèmes « Santé et Végétal ». Le lieu sera également un espace quotidien de convivialité et de détente pour les employés du site qui ne fréquentent pas le restaurant interentreprises. Le projet comprend la rénovation des salles de réunion, d'un espace accueil et du hall pour un haut niveau de services et de confort au service des entreprises de la technopole et de ses partenaires.

## **LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS**

Actions de promotion autour de ce positionnement stratégique à l'échelle métropolitaine.

## **LA COMMUNICATION ET L'ANIMATION**

L'animation inter-entreprises pour renforcer le sentiment d'appartenance au Biopôle Clermont-Limagne, encourager et faciliter les interactions et la communication entre les membres des différentes entreprises et entraîner les sociétés qui s'installent dans cette dynamique, le tout soutenu par une communication sur les points forts de la technopole et la vulgarisation de ses activités auprès du grand public.

Pour l'année 2025, le budget primitif du SMO Biopôle Clermont-Limagne s'élève en mouvements budgétaires (opérations réelles et d'ordre) à **10 177 831 €**, après 10 455 793 € au (BP+DM) 2024.

Il se présente par section : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chacune d'elle doit être votée en équilibre.

<b>EQUILIBRES GENERAUX DU BUDGET PRIMITIF 2025 EN EUROS</b>				
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	2 610 140	2 386 153	201 000	996 200
Reserve équipements				4 178 123
Operations d'ordre (042)	86 580	231 800	231 800	86 580
<b>Virement entre sections</b>		<b>2 104 219</b>	<b>2 104 219</b>	
Résultat de clôture (N-1)	2 025 452		1 918 640	
Excédent de fonctionnement capitalisé			1 000 000	
<b>RAR 2024</b>				<b>194 756</b>
<b>TOTAL PAR SECTION</b>	<b>4 722 172</b>	<b>4 722 172</b>	<b>5 455 659</b>	<b>5 455 659</b>
<b>TOTAL BUDGET 2025</b>		<b>10 177 831</b>		

La présentation du Budget Primitif 2025 se déclinera selon le sommaire suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**RECETTES**

Recettes réelles

Recettes d'ordre

**DEPENSES**

Dépenses réelles

Dépenses d'ordre

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

**RECETTES**

Recettes réelles

Recettes d'ordre

**DEPENSES**

Dépenses réelles

Dépenses d'ordre

L'évolution du BP 2025 sera comparée au BP 2024 et au CA 2024

# 1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du budget primitif 2025 retrace les opérations courantes pour assurer le bon fonctionnement du SMO Biopôle Clermont-Limagne. Le BP 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses à un total de **4 722 172 €** (contre 5 476 449 € en 2024).

## 1.1 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	CA2024 estimé	BP 2024	BP 2025	Variation en % BP25/BP24
013	Atténuations de charges	0	1 400	1 500	7,14%
70	Produits des services & vte diverses	1 318	4 000	1 500	-62,50%
74	Dotations	697 160	506 670	506 670	0,00%
75	Autres produits de gestion	2 497 654	2 481 620	2 056 470	-17,13%
77	Produits spécifiques	196 922	4 000	5 000	25,00%
78	Reprise sur provision	0	0	39 000	
	<b>TOTAL OP REELLES</b>	<b>3 393 054</b>	<b>2 997 690</b>	<b>2 610 140</b>	<b>-12,93%</b>
042	Operat. ordre transfert entre sections	86 479	86 580	86 580	0,00%
	<b>TOTAL OP D'ORDRE</b>	<b>86 479</b>	<b>86 580</b>	<b>86 580</b>	<b>0,00%</b>
002	Resultat reporté (002)	2 392 179	2 392 179	2 025 452	
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 871 712</b>	<b>5 476 449</b>	<b>4 722 172</b>	<b>-13,77%</b>

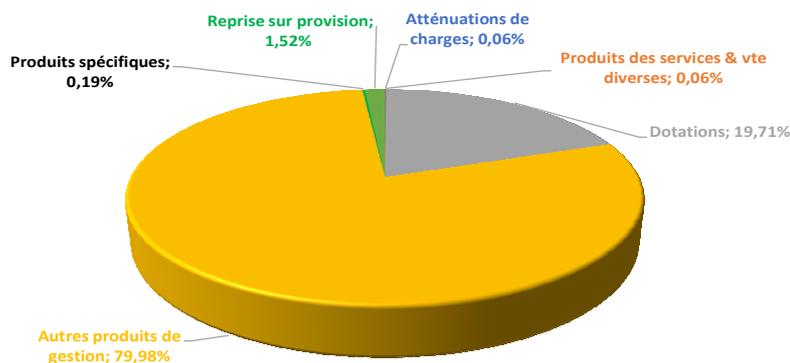
BP : Budget Primitif

CA : Compte Administratif

### 1.1.1 RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement constituent des recettes qui génèrent des flux de trésorerie (encaissements) en provenance de tiers (locataires, membres, Etat). Elles se composent principalement des produits de gestion courante et des produits spécifiques ainsi que des reprises sur provisions.

Leur montant s'élève à 2 610 140 €, soit une baisse<sup>1</sup> de 13% par rapport au BP 2024 (2 997 690 €). Le diagramme en secteurs ci-dessous, illustre la décomposition des recettes de fonctionnement :



<sup>1</sup> 23% par rapport au CA 2024

Les principales évolutions des recettes réelles de fonctionnement pour 2025 sont détaillées par chapitres et en montants décroissants, ci-après :

#### **LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 75)**

Ce chapitre regroupe les autres produits de gestion courante essentiellement les revenus des immeubles relatifs aux locations de bureaux et laboratoires sur les différents sites, les encaissements des charges locatives ainsi que leur régularisation (différentes charges : fluides, taxes foncières...)

Les recettes sont estimées à 2 056 k€ en tenant compte des augmentations et diminutions déjà connues à ce jour des surfaces occupées prévues dans l'année contre 2 481 k€ au PB 2024.

#### **LES PARTICIPATIONS REÇUES (CHAPITRE 74)**

Ce chapitre correspond aux produits en provenance des membres du SMO Biopôle Clermont-Limagne et parfois des dotations d'Etat (en 2024 une dotation du filet de sécurité 190 K€) ce qui explique la différence entre le montant estimé en 2025 qui est **506,67 k€** et le montant réalisé en 2024 (CA 2024 montant 697 k€).

#### **PRODUITS SPÉCIFIQUES (CHAPITRE 77)**

Le chapitre 77 est prévu à hauteur de 4 k€ soit :

- Compte 773 « mandats annulés »
- Compte 775 « produits de cession et d'immobilisation » (les différentes ventes de biens ou d'équipement réalisées pendant l'année seront ensuite comptabilisées en investissement au chapitre 024).

#### **ATTÉNUATIONS DE CHARGES (CHAPITRE 013)**

Elles correspondent aux remboursements divers sur salaires au syndicat (indemnités journalières et charges sociales lors d'absence pour maladie ou trop perçus par les agents). Les atténuations de charges sont estimées à **1,5 k€**.

#### **LES PRODUITS DE SERVICES (CHAPITRE 70)**

Ce chapitre enregistre les redevances versées par les utilisateurs des salles de réunion, des photocopies, de la téléphonie et autres. L'estimation pour 2025 ajustée au CA 2024 est de **1,5 k€**.

### **1.1.2 RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT**

#### **LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFÉRÉES (CHAPITRE 042)**

Ce chapitre retrace les dépréciations de subventions reçues pour les sites du Brézet pour le bâtiment de Clermont Auvergne Métropole et de Saint-Beauzire pour les bâtiments de la CCIT. Elles sont transférables au compte 777

Le montant prévu est de **86,58 k€**.

## 1.1.3 RÉSULTAT EN FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE CLÔTURÉ 2024

L'excédent de fonctionnement de clôture d'exercice 2024 est de **3 025 k€**.

La part de résultat cumulé de fonctionnement peut être, au choix de l'assemblée délibérante :

- Soit maintenue en section de fonctionnement (compte R002)
- Soit faire l'objet d'une dotation complémentaire en réserves en section d'investissement (compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé).

Il est proposé de ne conserver en section de fonctionnement qu'une partie de l'excédent de fonctionnement.

Il sera donc affecté par anticipation comme suite :

- **2025 K€** à la section de fonctionnement (compte R002)
- **1000 K€** à la section d'investissement (compte 1068).

## 1.2 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	CA 2024	BP 2024	BP 2025	Variation en % BP 25/BP24
011	Charges à caractère général	1 555 819	1 744 719	1 751 560	0,39%
012	Charges de personnel	568 302	629 435	595 543	-5,38%
65	Autres charges de gestion courante	6 476	9 200	10 642	15,67%
66	Charges financières	15 790	15 800	9 408	-40,46%
67	Charges exceptionnelles	10 247	20 000	19 000	-5,00%
68	Provision pour dépréciation	314 131	314 131	0	-100,00%
	<b>TOTAL OPERAT° REELLES</b>	<b>2 470 764</b>	<b>2 733 285</b>	<b>2 386 153</b>	<b>-12,70%</b>
023	Virement à la section d'investissement		2 547 954	2 104 219	
042	Operat° ordre transfert entre sections	195 025	195 210	231 800	18,76%
	<b>TOTAL OPERAT° D'ORDRE</b>	<b>195 025</b>	<b>2 743 164</b>	<b>2 336 019</b>	<b>-14,84%</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 665 789</b>	<b>5 476 449</b>	<b>4 722 172</b>	<b>-13,77%</b>

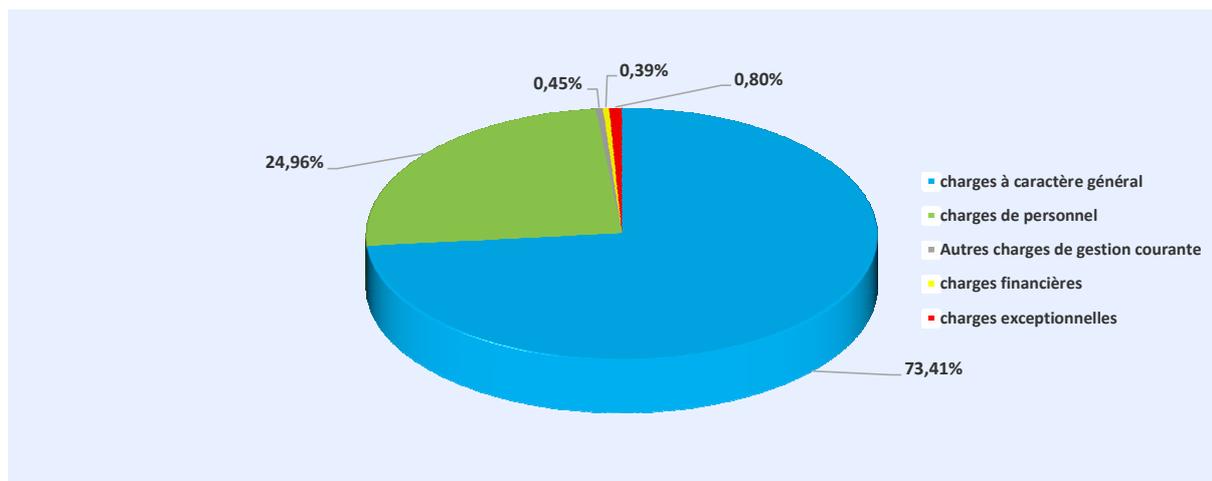
### 1.2.3 DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement génèrent les flux de trésorerie (décaissements : dépenses engagées) au profit des tiers.

Elles comprennent d'une part, les dépenses de gestion courantes, d'autres part, les charges financières et les charges exceptionnelles.

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement pour 2025 s'élève à 2 386 k€, soit une baisse de 12,70% par rapport au BP 2024.

Le diagramme en secteurs ci-dessous, illustre la décomposition des dépenses réelles de fonctionnement.



La part des dépenses de gestion courante s'élève à 2 357 K€ en 2025 contre 2 383 K€ en BP 2024.

Chapitres	Libellés	CA 2024	BP 2024	BP 2025	Variation en % BP 25/BP24
011	Charges à caractère général	1 555 819	1 744 719	1 751 560	0,39%
012	Charges de personnel	568 302	629 435	595 543	-5,38%
65	Autres charges de gestion courante	6 476	9 200	10 642	15,67%
<b>Total dépenses de gestion courante</b>		<b>2 130 596</b>	<b>2 383 354</b>	<b>2 357 745</b>	<b>-1,07%</b>

### LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (CHAPITRE 011)

Ce chapitre reprend toutes les dépenses réelles nécessaires au fonctionnement du syndicat. Elles sont essentiellement composées des coûts énergétiques et de la consommation d'eau (eau, électricité gaz), des assurances, des contrats de prestation de service (gardiennage, nettoyage des communs), des contrats de maintenance technique préventive et curative, de la réparation et entretien générale des bâtiments, la téléphonie et internet et des fournitures diverses...).

Les charges prévisionnelles à caractère général s'établissent à 1 751 k€ contre 1 744 k€ en 2024, soit une légère augmentation de 0,39 % et l'évolution des principaux postes de ce chapitre sont :

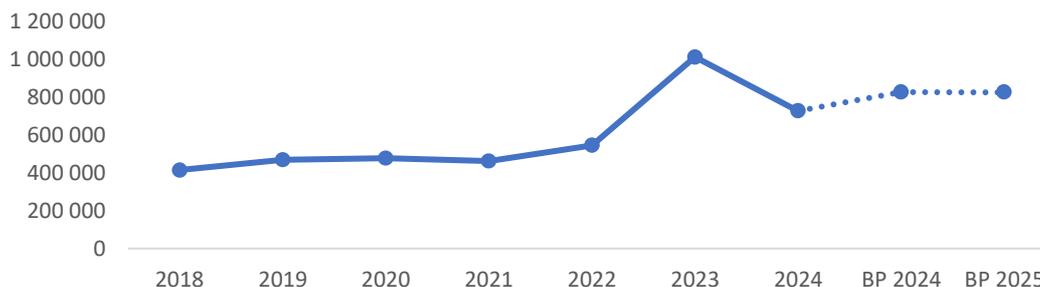
Chapitre 011	Charges à caractère général	CA 2024	BP 2024	BP 2025	VAR BP 25/24
	Fluides ( eau, électricité, gaz, carburant)	729 369	827 824	827 600	-224 €
	Achat de fournitures diverses	21 052	29 300	31 775	2 475 €
	Contrats de prestation & locations Immobilières	19 776	39 000	36 476	-2 524 €
	Entretien (terrains et batiments)	99 896	130 290	143 620	13 330 €
	Maintenance	168 152	189 000	178 783	-10 217 €
	Assurances	34 392	34 610	37 076	2 466 €
	Etudes et recherches & honoraire	3 271	7 500	5 200	-2 300 €
	Communication, formation, missions,telecom, cotisat.Associations	28 528	41 137	39 530	-1 607 €
	Frais de gardiennage	228 713	230 635	230 800	165 €
	Frais de nettoyage	40 203	40 320	42 500	2 180 €
	Taxes foncières (Bâtiments mis à dispo))	90 892	93 452	96 100	2 648 €
	Taxe fonciere (site Riom)	81 625	81 651	82 100	449 €
<b>Total</b>		<b>1 545 869</b>	<b>1 744 719</b>	<b>1 751 560</b>	<b>6 841 €</b>

## LES DÉPENSES LIÉES AUX FLUIDES

Les dépenses liées aux fluides (eau, gaz, électricité, carburant) sont prévues à hauteur de 828 k€ représentant ainsi 47% de la totalité des charges à caractère général. Le BP 2025 inscrit cette dépense au même niveau que le BP 2024 (BP 2024 ajusté par la DM<sup>2</sup>).

Pour rappel, le SMO Biopôle Clermont-Limagne a adhéré au groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel. Le marché est mené par le conseil départemental du Puy-de-Dôme pour l'année 2025. Le titulaire du marché est la société Total Energies. Pour la livraison d'électricité, le marché est géré par l'UGAP et le titulaire est la société Engie.

### Fluides ( eau, électricité, gaz, carburant )



## LES DÉPENSES LIÉES AUX ASSURANCES, AUX FOURNITURES ET AUX FRAIS DE FORMATIONS RÉCEPTIONS TÉLÉCOMMUNICATIONS...

Le montant des assurances est de 37 k€, soit une hausse de 7% par rapport au BP 2024 (il s'agit de l'augmentation de l'assurance dommages aux biens et risques annexes, responsabilité civile, protection juridique et fonctionnelle).

Les achats de fournitures diverses sont prévus à hauteur de 31k€ (peinture, luminaires, ampoules led, stock de pièces pour humidificateurs, fournitures administratives, fournitures pour menuiserie, serrures et cylindres...). Travaux effectués par l'agent technique interne au syndicat. En communication, annonces, formations, réceptions, missions, téléphonie, cotisations aux associations, le montant total prévisionnel est de 39 k€.

## LES DÉPENSES LIÉES À LA MAINTENANCE, L'ENTRETIEN, LES CONTRATS DE PRESTATIONS ET LES LOCATIONS IMMOBILIÈRES

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent 178 k€ et comprennent les maintenances préventives et curatives des installations techniques des différents sites (marché P2) ainsi que les entretiens obligatoires des ascenseurs, la maintenance de la vidéosurveillance et d'autres prestations qui sont assurées par différents prestataires comme la maintenance informatique.

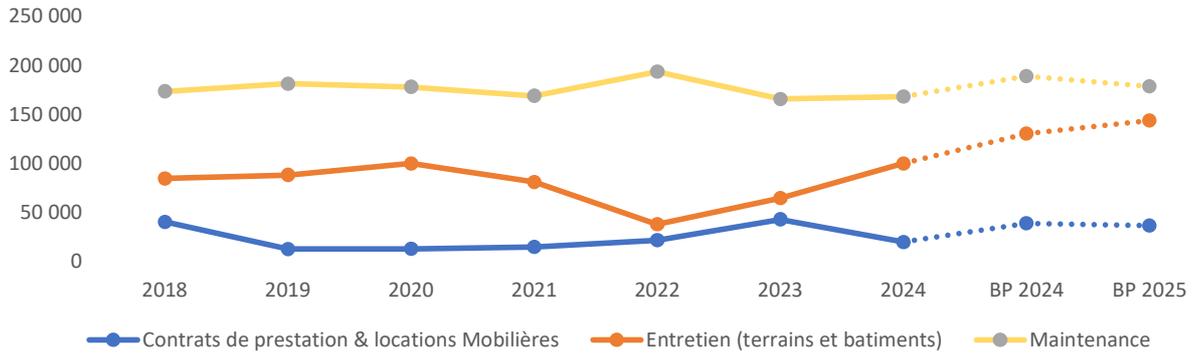
Les dépenses pour l'entretien et réparation anticipent les interventions ponctuelles d'entretien de bâtiments des différents sites, des espaces verts, des interventions diverses (réparation fuites toitures, adaptation ou modification technique, mise aux normes...) pour un montant de 143k€.

Les prestations de service liées à la gestion des déchets ménagers, le cout d'un logiciel de partage de fichiers et d'une plateforme de travail collaboratif. (NextCloud), la mise en conformité RGPD sont estimés à 15 k€.

Enfin la location de matériels comme les téléphones, les photocopieurs, les bennes de déchets Suez, s'élève à 21 k€.

<sup>2</sup> Décision modificative

### Evolution dépenses *maintenance*, d'entretien et contrat de prestation

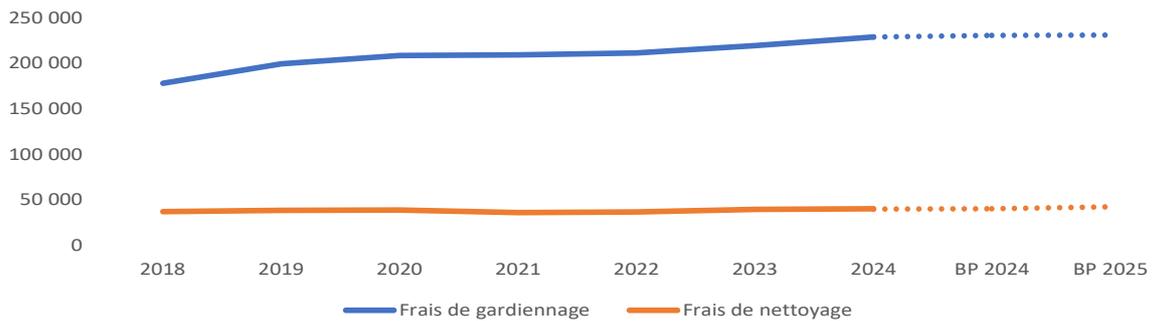


### LES DÉPENSES LIÉES AU GARDIENNAGE ET NETTOYAGE

Les dépenses de nettoyage s'élèvent à 42 k€ soit une anticipation de hausse de 2% par rapport au BP 2024.

Celles de gardiennage sont estimés à hauteur de 231 k€ stable par rapport au BP 2024. Il s'agit de la sécurisation des sites et plus particulièrement du gardiennage 24h/24, 7j/7 du site sensible de Riom.

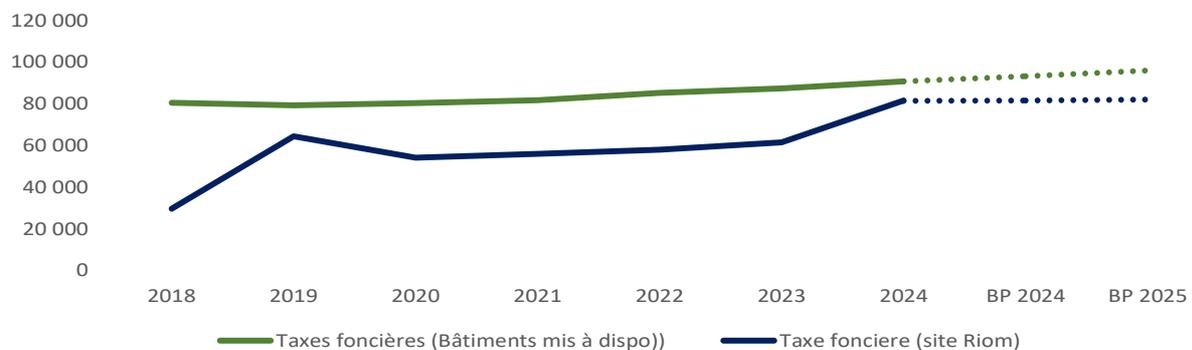
### Evolution des dépenses de gardiennage et de nettoyage



### LES DÉPENSES RELATIVES AUX TAXES FONCIÈRES

Les dépenses relatives aux taxes foncières connaissent une augmentation de 3 k€. Elles concernent la taxe foncière des bâtiments de la Varenne à Riom et celles des autres sites refacturés par les membres du SMO Biopôle Clermont Limagne (Bâtiments de la CCI et RLV à Saint Beauzire et de la CAM au Brezet).

### Evolution des taxes foncières



### LES CHARGES DE PERSONNEL (CHAPITRE 012)

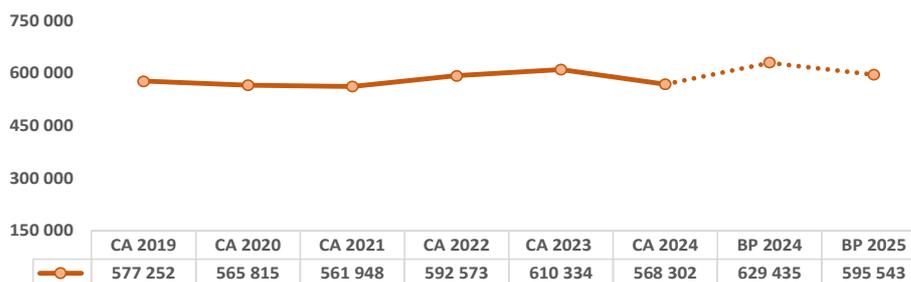
Elles regroupent les dépenses relatives aux salaires et traitements des agents, les charges sociales et patronales, les prestations et avantages sociaux (Cnas ; prévoyance, chèques déjeuners...), les dépenses de formation et les remboursements liés à la mutualisation.

Les charges de personnel sont prévues à hauteur de 595 k€ (contre 629 k€ BP 2024), marquant une baisse par rapport au budget 2024.

Elles sont ajustées au réalisé du 2024 (568 k€) en tenant compte de la rémunération de l'année complète du responsable du bâtiment sur le site de Saint Beauzire.

Pour rappel, ce poste était vacant depuis juillet 2024 et l'embauche n'a été effectué que mi-novembre 2024.

Evolution des charges de personnel



### LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 65)

Ce chapitre comprend le montant des subventions accordées pour soutenir l'association tous en BD en Limagne à Saint Beauzire (0,7 k€) et les journées scientifiques de l'école doctorale des sciences de la vie (0,3 k€).

On retrouve dans ce chapitre, les indemnités de mission et représentation des élus (5 k€), les frais divers concernant la sécurisation des données et l'hébergement des sites (3 k€) ainsi que les autres charges exceptionnelles (1 k€). Le montant total du chapitre est de 10 k€.

### LES CHARGES FINANCIÈRES (CHAPITRE 66)

Ce chapitre représente le remboursement des intérêts des emprunts contractés par les membres du SMO Biopôle Clermont-Limagne pour financer les bâtiments mis à disposition du syndicat. Les intérêts diminuent et leur montant est de 9 k€.

### LES CHARGES SPÉCIFIQUES (CHAPITRE 77)

Les crédits inscrits en charges spécifiques correspondent à des annulations de titres sur exercices antérieurs. Le montant prévu pour ce chapitre est de 19 k€.

## 1.2.4 DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

Les opérations d'ordre sont des opérations budgétaires et comptables qui ne génèrent pas de flux financiers. Elles peuvent s'opérer à l'intérieur d'une section ou entre sections.

### LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (CHAPITRE 042)

Il s'agit des dotations aux amortissements qui constatent l'usure des biens acquis, leur montant est de 232 k€.

### LE VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT (CHAPITRE 023)

Il constitue l'excédent des recettes de la section de fonctionnement viré à la section d'investissement au chapitre 021 afin d'y participer au financement de cette section. Leur montant est de 2 104 k€.

## 2 SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à **5 455 659 €** en dépenses comme en recettes.

### 2.1. RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	LIBELLES	CA 2024	BP 2024	BP 2025	Variation BP 2025/2024
Chap.013	Subventions d'investissement				
Chap.16	Emprunts et dettes assimilées				
	165 Dépôts de garanties (Cautions)	9 032	16 000	6 000	-62,50%
Chap.10	Dotations, fonds divers et réserves (1068)			1 000 000	
Chap.024	Produits de cession d'immobilisations		190 000	195 000	
	<b>TOTAL OPERAT° REELLES</b>	<b>9 032</b>	<b>206 000</b>	<b>1 201 000</b>	<b>483,01%</b>
Chap.021	Virement de la section de fonctionnement		2 547 954	2 104 219	
Chap.040	plus ou moins values sur cessions immobilisations	129 127			
	terrains bâtis	60 873			
	Autres matériel informatique	362			
	Operat° d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	195 025	195 210	231 800	
	<b>TOTAL OPERAT° D'ORDRE</b>	<b>385 387</b>	<b>2 743 164</b>	<b>2 336 019</b>	
R001	Solde d'exécution positif reporté)		2 030 180	1 918 640	
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>394 419</b>	<b>4 979 343</b>	<b>5 455 659</b>	<b>9,57%</b>

#### 2.1.1 RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 201 k€. Elles se décomposent essentiellement de l'excédent de fonctionnement capitalisé 1068, le produit cession d'immobilisation et les cautions.

- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 1 000 k€
- Le produit de cessions des immobilisations : 195 k€  
Ce montant intègre la future cession d'un ancien bâtiment sur la parcelle BH 185 située 12 rue Henri et Gilberte Goudier à Riom.
- Les emprunts et dettes assimilées :  
Il s'agit des cautions versées par les nouveaux locataires. Le montant est estimé à 6k€.

#### 2.1.2 RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

Les opérations d'ordre constituent la contrepartie des crédits inscrits en section de fonctionnement :

Le chapitre 021 retrace l'autofinancement libre dégagé par la section de fonctionnement et transféré à l'investissement. Il participe à l'équilibre de la section d'investissement. Son montant est de 2 104 k€.

Le chapitre 040 retrace les dotations aux amortissements figurant aux comptes numérotés 28xxxx « Amortissement des immobilisations ... ». Il correspond à la constatation comptable de l'usure des acquisitions d'investissement cumulées de ces dernières années. Son montant est de 231 k€.

#### 2.1.3 RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE CLÔTURÉ 2024

L'excédent d'investissement de clôture de l'exercice 2024 est de 1 919 k€.

Par anticipation, cet excédent sera reporté au BP 2025 au compte R001.

Les restes à réaliser en dépenses pour l'année 2024 sont évalués à 195 k€.

## 2.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

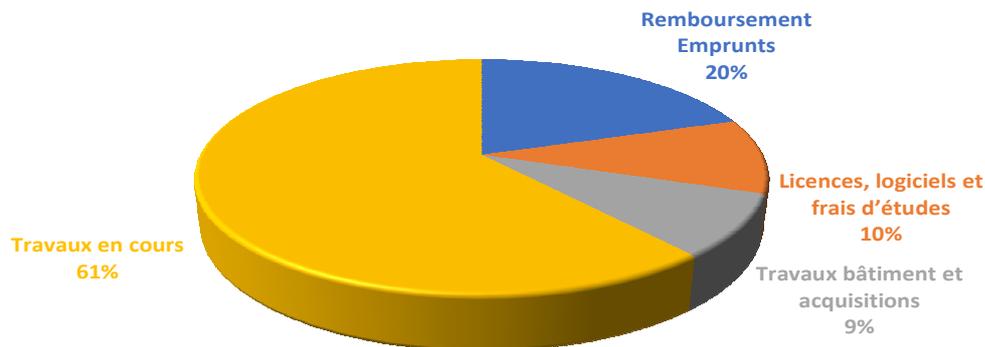
CHAPITRES	LIBELLES	CA 2024	BP 2024	BP 2025	Variation BP 2025/2024
Chap.16	Remboursement Emprunts	123 417	132 950	198 790	49,52%
Chap.20	Licences, logiciels et frais d'études	10 533	52 200	102 650	96,65%
Chap.21	Travaux bâtiment et acquisitions	7 710	69 600	85 130	22,31%
Chap.23	Travaux en cours	275 323	505 000	609 630	20,72%
Chap.23	Immobilisations en cours (reserve)		4 080 457	4 178 123	
	<b>TOTAL OPERAT° REELLES</b>	<b>416 984</b>	<b>4 840 207</b>	<b>5 174 323</b>	<b>6,90%</b>
Chap.040	Operat° d'ordre de transfert entre sections	86 479	86 580	86 580	0,12%
	<b>TOTAL OPERAT° D'ORDRE</b>	<b>86 479</b>	<b>86 580</b>	<b>86 580</b>	<b>0,12%</b>
	<b>RAR (reste à réaliser)</b>		<b>52 556</b>	<b>194 756</b>	
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>503 463</b>	<b>4 979 343</b>	<b>5 455 659</b>	<b>9,57%</b>

Les dépenses d'investissement au BP 2025 se présentent comme suit :

### 2.2.1 DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement (hors réserve en immobilisation 4 178 k€) s'élèvent à 996 k€.

REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT  
BP2025



Le budget primitif 2025 intègre des dépenses d'équipement (total des chapitres 20 - 21 & 23) prévues à hauteur de 797 k€ et le remboursement d'emprunt et les cautions à hauteur de 199 k€.

L'ensemble des investissements d'équipement s'inscrit dans le cadre du renouvellement de matériel vétuste ou en panne, mais aussi du lancement des travaux de rénovation énergétique suite à l'audit énergétique d'ARTELIA en 2023.

Les choix prioritaires sont :

- Le lancement des travaux de rénovation du bâtiment accueil de Saint-Beauzire pour une enveloppe de 225 k€ ainsi que les dépenses des frais d'études et d'annonces (maitre d'œuvre, bureau de contrôle). L'enveloppe prévue étant de 103 k€.
- Les dernières dépenses du marché public d'exploitation technique P3 (renouvellement des équipements et gros entretien période 2022-2026), concernant des travaux de changement du tableau électrique du bâtiment Tazenat et de l'installation d'une pompe à chaleur sur le bâtiment tertiaire Moncineyre à Riom pour le montant de 105 K€.
- Le prévisionnel de dépenses d'équipements (divers travaux et remplacements de matériel technique) pour un montant de 364 K€ comme présenté dans le rapport d'orientation budgétaire.

Plus précisément par site :

### **SITE DE RIOM**

Remplacement de matériels techniques importants pour maintenir le bon fonctionnement du site industriel de Riom :

- Climatiseurs utilisant du gaz R22 et humidificateur.
- Compteurs d'eau divisionnaires, disconnecteurs.
- Extensions télésurveillance WIT/CLIP zone F.
- Cellule d'ambiance détection gaz chaufferie Tazenat.
- Centrales incendie bâtiments Pavin et le Brézet.
- Extincteurs de plus de 10 ans.
- Matériel informatique divers.
- Cellules porte ascenseur par nouveau système multiple.
- Pompes de réseau eau glacée et du chauffage, radiateurs.
- Régulation de la Centrale traitement d'Air CTA 1030 bâtiment Tazenat.
- Obturateur.
- PAC locaux solvants.
- Variateur CTA 1030 soufflage.
- Armoire de commande pompe à vide Busch.
- Tambour rotatif bâtiment Montcineyre.
- Mise en place d'une pompe à vide de secours bâtiment Tazenat.
- Remise en service du bâtiment Aydat à l'arrêt depuis 2012.

Travaux divers pour la sécurité et l'entretien des toitures :

- Sécurisation des accès aux équipements techniques : échelle, plateforme
- Réfection toiture bâtiment Servières (415 m<sup>2</sup>).
- Réfection toiture bâtiment Chambon au-dessus des pièces 837, 846, 847.
  
- Renouvellement de blocs de secours ou autres sujets.
- Renouvellement licence Autocad.
- Evolution Autocom en numérique.
- Mise en place de bornes de recharge pour Voitures électriques.

### **SITE DE SAINT BEAUZIRE**

- Remplacement petite Centrale Traitement d'Air (CTA) HE2-2.
- Remplacement de climatiseurs utilisant du gaz R22.
- Deux échelles 4m30 crinoline sur les bâtiments laboratoire A.

### **SITE DU BREZET**

- Remplacement de la centrale anti intrusion et incendie.

## **2.2.2 DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT**

Les opérations d'ordre sous le chapitre 040 retracent les dépréciations de subventions transférables au compte 777 en section de fonctionnement. Leur montant est de 87 K€.

## 3 GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

### 3.1. EPARGNES

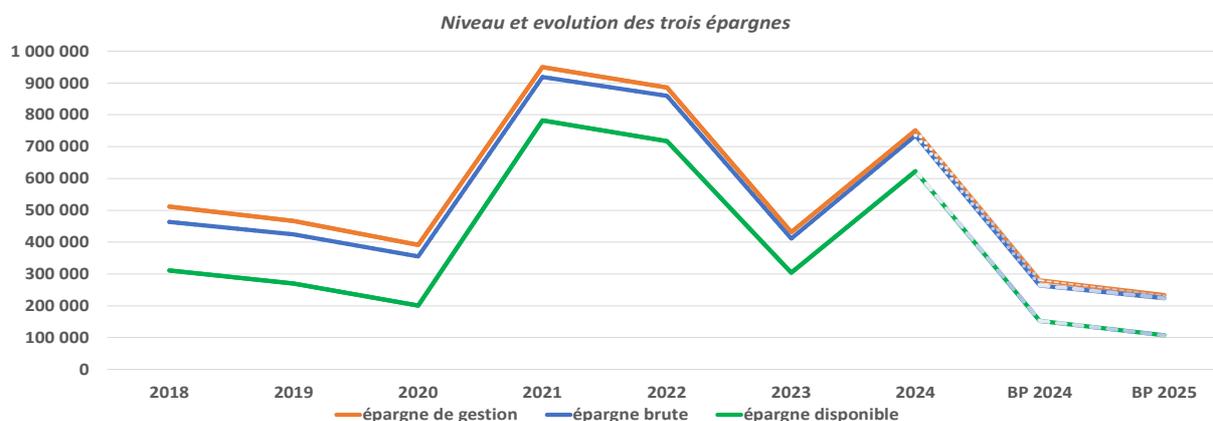
L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.

L'épargne brute correspond à la capacité d'autofinancement avant le remboursement des échéances de la dette (soustraction des intérêts de l'épargne de gestion).

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

#### EPARGNES

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	BP 2024	BP 2025
Épargne de gestion	511 816	466 910	391 836	949 884	885 175	431 550	751 050	280 205	233 395
Épargne brute	463 782	424 329	354 805	918 305	859 233	411 063	735 259	264 405	223 987
Épargne disponible	311 046	269 996	200 870	782 675	717 384	303 762	623 317	152 455	107 197



On assiste à une hausse de l'épargne brute en 2024 par rapport à l'année 2023 qui s'explique essentiellement par le versement d'une dotation d'Etat d'un montant de 190 k€ et qui concerne le filet de sécurité lié à la hausse d'énergie de 2023.

### 3.2 NIVEAU D'ENDETTEMENT

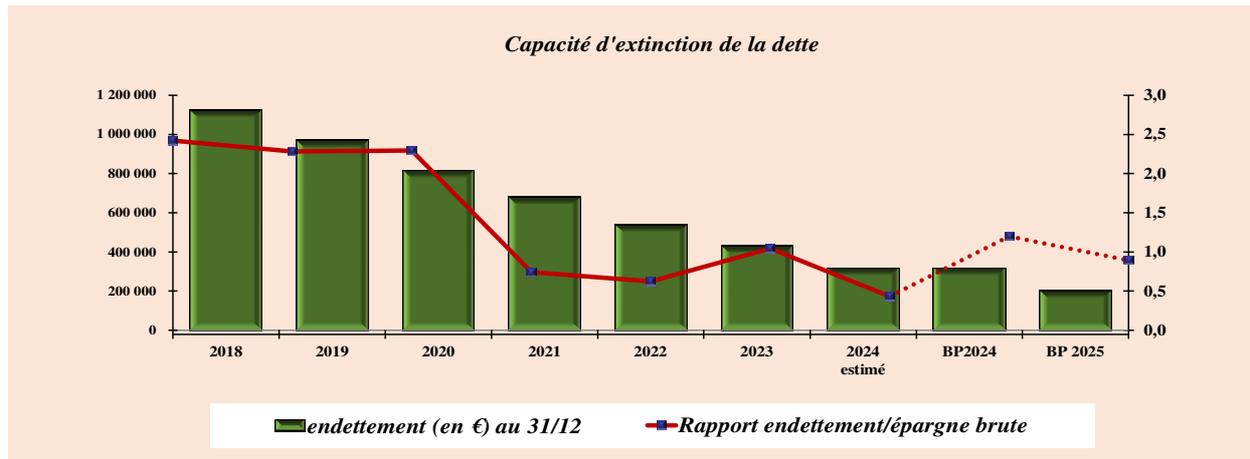
L'encours de la dette au 31 décembre 2024 atteint les 317 k€. Cet encours est à taux fixe et se répartit entre les deux prêteurs, la Caisse d'Epargne et la Caisse des dépôts.

La **capacité de désendettement** du SMO Biopôle Clermont-Limagne est de moins d'un an en 2024.

Pour rappel, le **ratio de désendettement** détermine le nombre d'années nécessaires pour éteindre totalement la dette par la mobilisation et l'affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de la dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours rapporté à l'épargne brute de l'année en cours.

#### SOLVABILITÉ

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 estimé	BP2024	BP 2025
endettement (en €) au 31/12	1 122 269	967 936	814 001	678 371	536 522	429 221	317 279	317 279	200 494
Rapport endettement/épargne brute	2,4	2,3	2,3	0,7	0,6	1,0	0,4	1,2	0,9



## 4 CONCLUSION

Dans un contexte de baisse des prix de l'électricité mais de prix des produits manufacturés toujours haut, le SMO Biopôle Clermont-Limagne veut suivre les préconisations de l'audit énergétique et investir sur les bâtiments pour améliorer sa performance énergétique et maintenir son attractivité.

Le budget s'équilibre à la somme de **10 178 k€**.

Ce montant reprend par anticipation les excédents antérieurs (résultats de clôture de l'exercice 2024).

**Je vous propose de passer au vote de ce budget primitif 2025.**